



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25029398

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

21-02-2025

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI
Greffe

N° d'entreprise : **0446 509 608**

Nom

(en entier) : **Carbone+**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de la Grande Couture 1 Boîte B - 7522 Tournai**

**Objet de l'acte : Démission et nomination d'un administrateur délégué
Renouvellement des mandats d'administrateurs**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège le 02/01/2025 à 09h00

A l'unanimité, l'Assemblée Générale extraordinaire décide de renommer comme administrateur à partir du 01/01/2025 pour une période de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale tenue en 2030 les administrateurs suivants:

- La société Protect'Homs SA avec siège social, 12 Rue Gutenberg ZI Ouest Bazouges, 53200 Château-Gontier-sur-Mayenne, France, représentée par Monsieur Thierry Carle.

- Monsieur Philippe Casenave-Péré, domicilié 12B Place Henri Bergson, 75008 Paris, 8ème arrondissement (Fr).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenue au siège le 02/01/2025 à 10h00

Le Conseil d'Administration accepte la démission comme administrateur délégué et donne décharge pour son mandat :

- la société Protect'Homs SA avec siège social, 12 Rue Gutenberg ZI Ouest Bazouges, 53200 Château-Gontier-sur-Mayenne, France, représentée par Madame Marie-Pierre Carton.

La démission prend effet en date du 01.01.2025.

Le Conseil d'Administration accepte la nomination comme administrateur délégué de la société Protect'Homs SA avec siège social, 12 Rue Gutenberg ZI Ouest Bazouges,

53200 Château-Gontier-sur-Mayenne, France, représentée par Monsieur Thierry Carle.

La nomination prend effet en date du 01.01.2025.

Pour extrait analytique (signé)

Casenave-Péré Philippe
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/03/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)